



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-55267>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **26-55267**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Centrale d'achat d'amiens metropole

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : ENQUETE ET COMPTAGE DE TRAFIC ROUTIER

**Description** : Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet la réalisation de prestations d'enquête et de comptages de déplacement multimodaux (VL, PL, TC, 2RM, Vélos, piétons et autres modes doux) pour les besoins des adhérents de l'AMCA (Centrale d'Achat d'Amiens Métropole). L'accord-cadre est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-1 et 2 et R. 2124-1 et 2-1° et R. 2161-1 à -5 du Code de la commande publique et exécuté par l'émission de bons de commande en application des articles L2125-1-1° et R2162-1 à 6, et R2162-13 et 14 dudit code. Il s'agit d'un accord-cadre conclu avec un seul opérateur économique, pour une durée totale de 4 ans à compter de sa date de notification (période de reconduction comprise). La période initiale de l'accord-cadre est de 2 ans à compter de sa date de notification. La notification intervient par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception. Des précisions sur les délais d'exécution sont indiquées à l'article 6.2 du CCAP. L'accord-cadre, exécuté par l'émission de bons de commande, est conclu, sur sa durée totale de 4 ans (période de reconduction comprise) sans montant minimum et avec un montant maximum de 340 000 euro(s) HT, soit pour chaque période, sans montant minimum et avec un montant maximum de 170 000 euro(s) HT. Les modalités de règlement financier sont fixées à l'article à l'art.10 du CCAP. Les modalités concernant le paiement, l'avance et les garanties financières sont précisées à l'article 9 du CCAP

**Identifiant de la procédure** : fd4e9280-f8c8-4602-9773-4e013ee17a0d

**Identifiant interne** : 26023\_AO

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée : non**

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79311200 Services de réalisation d'enquêtes

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34972000 Système de mesure du flux de la circulation

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 63712700 Services de la circulation routière

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Amiens Métropole

**Ville :** Amiens

**Code postal :** 80000

**Subdivision pays (NUTS) :** Somme ( FRE23 )

**Pays :** France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 340,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** L'accord-cadre comporte des conditions particulières d'exécution prenant en compte des considérations relatives à l'environnement conformément aux dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique. Les précisions sur la mise en oeuvre de ces conditions particulières d'exécution sont indiquées à l'art. 12 du Ccap. Les documents de l'accord-cadre sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse du profil acheteur. Le contenu et les modalités de retrait du dossier de consultation des entreprises sont précisées à l'art.4 du Rc. Les conditions de dépôt des dossiers sont précisées à l'art.5 du Rc, étant précisé que les offres doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse du profil acheteur. La sous-traitance est autorisée conformément à l'article L2193-3 du Code de la commande publique. La cotraitance est autorisée dans les conditions indiquées à l'art.2.2 du Rc. S'agissant des éléments relatifs aux critères d'attribution, les documents demandés pour la présentation de l'offre sont indiqués à l'art 5.1 du Rc. Les candidats peuvent obtenir des renseignements complémentaires pour l'étude de leur dossier en interrogeant l'acheteur public au plus tard 10 jours avant les dates et heure limites de remises des offres (soit jusqu'au 06 juillet 2026 à 12h00) selon les modalités précisées à l'art.8.1 du Rc. Les réponses seront adressées, par écrit (de préférence via la plateforme), au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres (soit avant le 10 juillet 2026 à 12h00) à toutes les entreprises enregistrées sur le profil d'acheteur pour ce dossier. Les modalités de mise en oeuvre des critères d'attribution sont précisées à l'article 7.2 du Rc. Quant aux modalités d'attribution de l'accord-cadre, elles sont fixées à l'art. 7.3 du Rc. L'acheteur public peut à tout moment ne pas donner suite à la procédure. L'acheteur public peut à tout moment ne pas donner suite à la procédure. La date prévisionnelle de notification de l'accord-cadre est fixée au mois de novembre 2026. L'acheteur public accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (Dume). Des indications relatives aux recours sont précisées à l'article 8.2 du Rc

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

**Titre :** ENQUETE ET COMPTAGE DE TRAFIC ROUTIER

**Description :** Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet la réalisation de prestations d'enquête et de comptages de déplacement multimodaux (VL, PL, TC, 2RM, Vélos, piétons et autres modes doux) pour les besoins des adhérents de l'AMCA (Centrale d'Achat d'Amiens Métropole). L'accord-cadre est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-1 et 2 et R. 2124-1 et 2-1° et R. 2161-1 à -5 du Code de la commande publique et exécuté par l'émission de bons de commande en application des articles L2125-1-1° et R2162-1 à 6, et R2162-13 et 14 dudit code. Il s'agit d'un accord-cadre conclu avec un seul opérateur économique, pour une durée totale de 4 ans à compter de sa date de notification (période de reconduction comprise). La période initiale de l'accord-cadre est de 2 ans à compter de sa date de notification. La notification intervient par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception. Des précisions sur les délais d'exécution sont indiquées à l'article 6.2 du CCAP. L'accord-cadre, exécuté par l'émission de bons de commande, est conclu, sur sa durée totale de 4 ans (période de reconduction comprise) sans montant minimum et avec un montant maximum de 340 000 euro(s) HT, soit pour chaque période, sans montant minimum et avec un montant maximum de 170 000 euro(s) HT. Les modalités de règlement financier sont fixées à l'article à l'art.10 du CCAP. Les modalités concernant le paiement, l'avance et les garanties financières sont précisées à l'article 9 du CCAP

**Identifiant interne :** S-PF-1828920

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79311200 Services de réalisation d'enquêtes

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34972000 Système de mesure du flux de la circulation

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 63712700 Services de la circulation routière

**Options :**

**Description des options :** Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Amiens Métropole

**Ville :** Amiens

**Code postal :** 80000

**Subdivision pays (NUTS) :** Somme ( FRE23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 02/11/2026

**Durée** : 24 Mois

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 1

**Autres informations sur le renouvellement** : L'accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande est conclu pour une durée totale de 4 ans (période de reconduction comprise). La période initiale de l'accord-cadre est de 2 ans à compter de sa date de notification. L'accord-cadre pourra être reconduit tacitement 1 fois pour une période de 2 ans, à la date d'anniversaire de sa notification, et le titulaire ne peut s'y opposer. Le pouvoir adjudicateur prendra par écrit la décision de ne pas reconduire l'accord-cadre sous réserve de la notifier au titulaire au plus tard 3 mois avant la date d'échéance de la période en cours. En cas de non-reconduction, le pouvoir adjudicateur n'est pas tenu de fournir les motifs au titulaire. Il est par ailleurs rappelé que le titulaire ne peut solliciter une quelconque indemnisation au titre d'une éventuelle non-reconduction. La notification intervient par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception. L'avis de réception ou le reçu donné par le destinataire fait foi de la notification

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 340,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : Autre

### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <http://amiens.fr/marchespublics>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : AW Solutions

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <http://amiens.fr/marchespublics>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 16/07/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 16/07/2026 à 12:00

**Lieu** : Amiens

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : L'exécution des prestations débute à compter de la réception du premier bon de commande. Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif d'Amiens

**Informations relatives aux délais de recours** : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement** : BFD967C2-D015-10E2-A3122845E848AD20

**Ville** : Seyssinet-Pariset

**Code postal** : 38170

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : publications-joue@aws-france.com

**Téléphone** : +33480041260

**Rôles de cette organisation** :

**TED eSender**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Centrale d'achat d'amiens metropole

**Numéro d'enregistrement** : 69919

**Adresse postale** : Place de l'hotel de ville

**Ville** : Amiens

**Code postal** : 80027

**Subdivision pays (NUTS)** : Somme ( FRE23 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Monsieur le Président

**Adresse électronique** : marchespublics@amiens-metropole.com

**Téléphone** : 0322974040

**Adresse internet** : <http://www.amiens.fr>

**Profil de l'acheteur** : <http://amiens.fr/marchespublics>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif d'Amiens

**Numéro d'enregistrement** : BFD967F0-DDB4-1E9B-3C625713F36F386C

**Adresse postale** : 14, rue Lemerchier

**Ville** : Amiens

**Code postal** : 80011

**Subdivision pays (NUTS)** : Somme ( FRE23 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-amiens@juradm.fr

**Téléphone :** 0322336170

**Télécopieur :** 0322336171

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 7858c2e4-a581-468a-8183-96399754dac2 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 04/06/2026 à 17:10

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 04/06/2026